



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 0 8 - 2 0 2 0

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 MAI 2020, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 908-2020 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 786-2011 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 908-2020 ENTRE EN VIGUEUR LE 20 MAI 2020, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL, SUR RENDEZ-VOUS (450 883-2264, POSTE 7400) AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE VINGT.

ELYSE BELLEROSE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE